

Thiais, le 11 février 2018

Objet : Demande d'enregistrement au titre des installations classées,
Murissage de fruits et légumes, dans l'emprise du MIN de Rungis

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Mr Vincent Tulasne, agissant en qualité de responsable de Maintenance de la société AZ Rungis succursale d'AZ France, localisée au 18/28 Rue du Puits Dixmes 94320 Thiais, vous soumetts une demande d'enregistrement au titre des ICPE, pour l'activité de murissage de fruits et légumes, dans nos installations.

L'activité est soumise à enregistrement sous la rubrique N°2220, de la nomenclature des ICPE.

N°2220 : Préparation ou conservation de produits alimentaires d'origine végétale, par cuisson, appertisation, surgélation, congélation, lyophilisation, déshydratation, torréfaction, etc., à l'exclusion du sucre, de la fécule, du malt, des huiles, et des aliments pour le bétail mais y compris les ateliers de maturation de fruits et légumes.

en enregistrement car la quantité de produits sortants est supérieure à 10 tonnes par jour

Le présent dossier de demande d'enregistrement a été réalisé conformément aux prescriptions réglementaires du code de l'environnement , articles R512-46

Il est composé des pièces suivantes :

- Le Cerfa 15679-02 pour la demande d'enregistrement
- Les pièces jointes au cerfa
 - o PJ 1/2/3. PLANS
 - carte de situation, échelle 1/25000, indiquant l'emplacement de l'installation projetée
 - plan des abords, échelle 1/2500, indiquant les abords jusqu'à 100m minimum
 - plan d'ensemble, échelle 1/200, indiquant les activités riveraines jusqu'à 35m
 - o PJ 4. Compatibilité de l'installation avec l'affectation des sols
 - o PJ 5. Capacités techniques et financières de l'exploitant
 - o PJ 6. Respect des prescriptions générales
 - o PJ 7. Aménagements aux prescriptions générales
 - o PJ 8/9. Avis propriétaire et maire sur la remise en état
 - o PJ 10/11. Permis de construire et Autorisation défrichement
 - o PJ 12. Compatibilité avec les plans, schémas, programmes

- PJ 13. Evaluation des incidences NATURA 2000
- PJ 14. ANNEXES
 - Données projet
 - Sensibilité environnementale
 - Effets notables sur l'environnement et la santé
 - Plan de localisation des risques
 - Plan des stockages
 - Brochure commerciale AZ France
 - Fiche de données de sécurité
 - Exemples de procédure sécurité

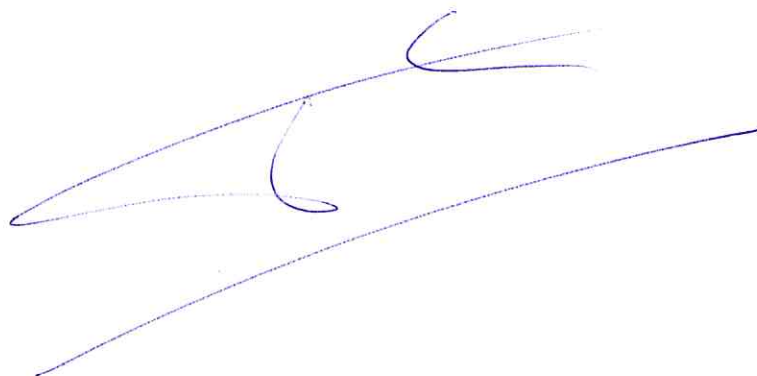
L'arrêté type du 14 décembre 2013 définit les prescriptions générales applicables aux activités de la rubrique N°2220. Aucune dérogation n'est demandée pour cet arrêté.

Je suis à la disposition de vos services pour toute clarification technique que vous pourriez souhaiter.

Dans l'attente des suites que vous voudrez bien donner à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Le responsable de Maintenance

Vincent TULASNE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a cursive representation of the name Vincent Tulasne.